



Société Camerounaise des Dépôts pétroliers

Rue de la Cité Chardy - B.P.2271 / 2272 Douala - Cameroun

Tél.: (237) 233 40 54 45 - 33 40 38 32

233 40 22 07 - 33 40 21 87

233 40 37 41 - 33 40 63 42

Fax : (237) 233 40 47 96

DECISION D'ATTRIBUTION N° 0 2 3 /DA/DG/CM-SCDP/2024

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;
- Vu la circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
- Vu la Résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier de Consultation des Entreprises N°008/DCE/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2024 Du 21 Octobre 2024 Relatif à la fourniture de deux (02) chariots élévateurs pour les dépôts SCDP de Bonabéri à Douala et Nsam à Yaoundé.
- Considérant le rapport du Comité Ad Hoc chargé de l'analyse des offres.

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif la fourniture de deux (02) chariots élévateurs pour les dépôts SCDP de Bonabéri à Douala et Nsam à Yaoundé ;

Adjudicataire	Note finale	Montant TTC (En FCFA)	Tonnage du chariot	Délai d'exécution
CFAO MOBILITY CAMEROON S.A BP : 1217 Douala-Cameroun Tel : (+237) 233 42 64 10	4 critères essentiels validés sur 4, soit 100%	71 192 250	4 Tonnes	Trois (03) mois

Article 2 : le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que le projet de marché y relatif.

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- PCA/SCDP
- Présidente CIPM-SCDP

DOUALA, le 13 NOV 2024

Le Directeur Général,

